

1. Prix et Paiement

- ¹ Le prix est Hors Taxes (HT) et est indiquée en francs suisses.
- ² Le prix de vente ne comprend pas de prestations d'assistance technique.
- ³ Le paiement est à effectuer dans les 30 jours suivant la livraison.

2. Livraison et enlèvement sur site

- ¹ Le matériel acheté peut être livré sur le territoire suisse et sur celui de la Principauté du Liechtenstein uniquement, ou retiré dans les locaux de Naboomed par l'acheteur.
- ² Les livraisons sont réalisées au départ de Suisse par poste. La livraison est offerte à partir d'un montant de 500.- de commande sauf demande de livraisons EXPRESS en 1 à 2 jours ouvrables. En dessous de 500.-, les frais effectifs de livraison sont facturés.
- ³ Naboomed peut annuler des commandes conformées, en raison de circonstances externes et indépendantes de sa volonté, sans qu'il n'en résulte de conséquences financières.
- ⁴ Délai de livraison : il faut compter environ 5 jours ouvrables à réception de la commande, à 1 à 2 jours pour les livraisons express. Naboomed ne peut être tenu responsable d'éventuels retards de la poste ou des courriers express.

3. Reprise et échange

- ¹ En règle générale, le matériel ne peut pas être repris ou échangé.
- ² La reprise du matériel vendu est possible dans certains cas exceptionnels qui nécessitent une évaluation du cas d'espèce et un accord écrit de Naboomed.
- ³ Le matériel doit être renvoyé dans l'emballage original, au complet avec tous les accessoires et en y joignant la quittance d'achat. Le renvoi se fait aux frais et aux risques de l'acheteur.
- ⁴ Le matériel renvoyé sans l'emballage original, de manière incomplète, avec des accessoires manquants, ou endommagé d'une quelconque manière (également les accessoires ou l'emballage) ou à une adresse erronée sera renvoyé au client. Dans ce cas, Naboomed facture à l'acheteur le traitement supplémentaire nécessité. Elle se réserve en outre le droit de refuser la reprise ou l'échange du matériel.

4. Emballage d'origine

L'emballage d'origine garantit une protection optimale du matériel. L'emballage doit être conservé. En cas de réparation, le matériel doit être renvoyé avec tous les accessoires dans son emballage d'origine préservé. Si cela n'est pas possible, l'acheteur est tenu de renvoyer le matériel dans un emballage approprié.

5. Garantie

- ¹ En cas de défaut de matériel ou de construction, le vendeur accorde à l'acheteur un droit à la réparation ou au remplacement, durant une période d'un ou deux ans selon le produits, à compter de la date de vente du matériel concerné. L'avis des défauts doit être fait par écrit.
- ² En revanche, les dommages dus à une utilisation ou à une manipulation non conforme, à une négligence, ainsi que la perte ou le vol du matériel et tout cas de force majeure ou de cas fortuit sont exclus de la garantie.
- ³ La facture ou la quittance tient lieu de bon de garantie et doit être conservée soigneusement. A défaut de facture ou de quittance, la garantie est exclue.
- ⁴ La décision de réparation ou d'échange du matériel sous garantie revient à Naboomed. La réparation et l'échange du matériel n'ont pas pour effet de renouveler la durée de garantie, ni de la prolonger.
- ⁵ Les frais de renvoi du matériel sous garantie sont à la charge de l'acheteur.
- ⁶ L'acheteur s'engage à prendre connaissance et à suivre les instructions reçues (manuel – spécifications écrites)
- ⁷ Les dispositions du Code des obligations s'appliquent au surplus.

6. Sécurité des données

Toutes les données des clients sont sécurisées et en aucun cas ne seront retransmises à des tiers

7. Droit applicable et for

Seul le droit suisse est applicable à ce contrat. Le for juridique est celui du siège de Nabomed.

